

# Composteurs.

TRIEZ, COMPOSTEZ, VALORISEZ !

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR POUR 30€

Depuis le 1er janvier 2024, le compostage est obligatoire comme moyen de valorisation des biodéchets.

À cette occasion la Communauté de communes renouvelle sa campagne de distribution de composteurs individuels, de 300 L en bois, au prix réduit de **30 €** pièce.

Il en reste encore à disposition. Pour réserver votre composteur : 05 61 98 49 30 / [secretariat@cagiregaronnesalat.fr](mailto:secretariat@cagiregaronnesalat.fr)

Fabriqués en bois d'Occitanie dans un ESAT de Haute-Garonne. Ils sont livrés avec leur bio seau.

**Un guide du compostage vous sera offert**, à retrouver en ligne sur le site internet de la

Communauté de communes [https://cagiregaronnesalat.fr/cadre\\_vie/compostage/](https://cagiregaronnesalat.fr/cadre_vie/compostage/)